



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CLIENTS PROFESSIONNELS

IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

WEB COAST ayant pour enseigne « Agence WebSide »

Société par actions simplifiée au capital de 9.000 euros

Siège social : FRANCE - QUIMPER (29000) – 88 route du Grand Guélen

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : 824 113 641

Numéro d'identification TVA : FR 85 824113641

Site internet : www.agence-webside.fr

Adresse électronique : contact@agence-webside.fr

Téléphone du service clients : 06 68 88 12 39

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des services fournis par le prestataire à tout acheteur professionnel, ci-après dénommé « le client », à l'exclusion de toutes autres conditions telles notamment que d'éventuelles conditions générales d'achat du client.

Ces conditions générales de vente sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct et permanent sur le site internet www.agence-webside.fr. Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications, la version applicable est celle en vigueur à la date de la passation de la commande.

Le prestataire se réserve cependant le droit de déroger à certaines stipulations de ces conditions générales de vente au terme de négociations menées avec un client, par l'établissement de conditions de vente particulières.

CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES

Les services proposées par le prestataire depuis son site internet, sur un support papier ou par contact direct, sont les suivants : création de sites web (vitrine, catalogue, e-commerce), prestations de webmarketing et/ou de communication globale.

Les caractéristiques principales de ces services sont présentées sur le site internet www.agence-webside.fr. Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat de ces services est de la seule responsabilité du client.

Les photographies et graphismes présentés sur le site internet www.agence-webside.fr ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du prestataire. Le client est tenu de se reporter au descriptif de chaque service afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

COMMANDE

La formation du contrat entre le prestataire et le client résulte de l'acceptation expresse et écrite par le client du devis établi par le prestataire, à la suite de la commande reçue du client.

Chaque devis établi par le prestataire comporte les présentes conditions générales de vente.

Les éventuelles demandes ultérieures de modification de ce devis ne seront prises en compte que dans la limite des possibilités du prestataire et sous réserve que les parties s'accordent expressément et par écrit sur un nouveau devis.

PRIX

Les services sont fournis aux tarifs du prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande. Les tarifs s'entendent nets et hors taxes.

Lorsque le prix des services commandés ne peut être déterminé a priori ou indiqué avec exactitude, figurent sur le devis proposé par le prestataire les conditions de détermination de ce prix, ainsi que la méthode de calcul permettant au client de le vérifier.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

A réception de l'acceptation expresse et écrite par le client du devis établi par le prestataire, ce dernier fait parvenir au client une facture d'acompte n'excédant pas 50 % du prix total des services commandés. Aucun service n'est fourni par le prestataire avant paiement de cet acompte.

Le solde du prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de 30 (trente) jours, suivant facture émise par le prestataire dès la fourniture des services commandés. Le prestataire se réserve cependant le droit de convenir avec le client de conditions de règlement différentes dans le devis établi par le prestataire, accepté expressément et par écrit par le client.

Le prix est payable suivant les modes de règlement suivants : prélèvement bancaire, virement bancaire, chèque bancaire.

Le client ne pourra faire aucune compensation entre les sommes dues au prestataire et les pénalités, dettes ou indemnités de toutes natures dont le prestataire serait redevable à son égard.

PÉNALITÉS DE RETARD

En cas de non paiement à bonne date, les sommes restant dues produiront, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts au taux annuel de 12%. Le client sera en outre redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le prestataire pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

ÉXECUTION DE LA COMMANDE

Le prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les services commandés dans le délai indicatif figurant sur le devis accepté expressément et par écrit par le client.

Les présentes conditions générales de vente excluent l'application des dispositions supplétives des articles 1221 et 1222 du Code civil permettant l'exécution forcée en nature.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée.

Toute réclamation du client devra être formulée par correspondance recommandée avec accusé de réception adressée au prestataire dans un délai de 7 (sept) jours à compter de la fourniture des prestations, sous peine de déchéance de toute action.

La responsabilité du prestataire est en tout état de cause strictement limitée, toutes causes confondues :

- au préjudice direct et matériel subi par le client, à l'exclusion de tout préjudice indirect et de tout préjudice immatériel (perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial, etc.), nonobstant le fait que le prestataire ait été averti de la possibilité de réalisation de tels préjudices,
- à une somme plafonnée au montant de 2.000,00 € (deux mille euros), sauf en cas de faute lourde ou en cas de dommages corporels.

Le client renonce tant en son nom qu'au nom de ses assureurs à tout recours contre le prestataire et les assureurs de ce dernier au titre d'indemnités excédant les limites prévues ci-dessus.

INDEMNITÉ DE RÉSILIATION

En cas d'annulation de sa commande par le client après acceptation expresse et écrite du devis établi par le prestataire, pour quelque cause que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé par le client demeurera de plein droit acquis au prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si aucun acompte n'a encore été payé par le client, en cas d'annulation de sa commande par le client après acceptation expresse et écrite du devis établi par le prestataire, pour quelque cause que ce soit hormis la force majeure, une indemnité correspondant à 20% du prix total sera due par le client au prestataire, au titre de l'immobilisation d'une partie des capacités de production du prestataire en vue d'exécuter le contrat.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le prestataire demeure propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux œuvres de l'esprit créées, même à la demande du client, en vue de la fourniture des services au client. Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites œuvres sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du prestataire, qui pourra la conditionner à une contrepartie financière.

Le prestataire se réserve de surcroît la faculté d'inclure dans ses réalisations une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, par exemple sous la forme de la mention « Réalisation : Agence WebSide », ou d'une page « Crédits » assortie d'un lien hypertexte vers son site internet. Le client s'engage à ne pas s'opposer à cette faculté et à ne pas supprimer cette mention commerciale.

Le client autorise par ailleurs le prestataire à mentionner les services fournis au client sur sa documentation commerciale (site internet, portfolio, plaquette, etc.) et lors de ses opérations de prospection commerciale.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Le prestataire met en œuvre des traitements de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la gestion, la facturation, le suivi des dossiers de ses clients et la prospection. Ces données sont nécessaires pour la bonne gestion des clients et sont destinées aux services habilités du prestataire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, de modification et de suppression desdites données. Ce droit peut être exercé par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante contact@agence-webside.fr, ou d'un courrier signé adressé au prestataire, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité.

ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

Le client reconnaît la validité et la force probante des échanges électroniques avec le prestataire et des enregistrements électroniques réalisés par le prestataire. Le client accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit sur support papier signé.

IMPRÉVISION

Les présentes conditions générales excluent l'application des dispositions supplétives de l'article 1195 du Code civil permettant la remise en cause des conditions d'un contrat en cas de survenance de circonstances imprévisibles.

LANGUE DU CONTRAT - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Dans le cas où les présentes conditions générales de vente seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

LITIGES

Tout litige lié à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des présentes conditions générales de vente sera soumis en première instance à la compétence exclusive de la juridiction étatique française matériellement compétente dans le ressort de laquelle se trouve le siège social du prestataire, même en cas de référé, d'appel en garantie, de pluralité d'instances ou de parties, ou de demande incidente.

Les litiges fondés sur des pratiques anticoncurrentielles et/ou restrictives de concurrence seront également soumis en première instance à la compétence exclusive de cette juridiction étatique française.